



Remboursement frais agence apres problème avec le propriétaire

Par **Lorna**, le **19/06/2012** à **02:44**

bonjourrrrrJ'ai loué une maison par le biais de l'agence, j'ai donc payé des frais d'agence...Avant même d'aménager, je suis passée avec une amie et la mère de mon propriétaire est venue nous mettre les points sur les I "je ne veux pas d'hommes ici qui viennent trop souvent,pas de gens qui boivent de l'alcool dans ma maison, pas de cigarettes...Après quelques jours, je me rends compte que la dame est trop présente, tous les jours je la vois, elle vient faire du jardinage mais j'ai tout de suite eu le sentiment qu'elle m'espionnait.Et puis plus d'intimité, le samedi, elle passe ses après midi à faire le tour de la propriété à vérifier que tout soit comme elle le souhaite.Un soir alors que je suis certaine d'avoir fermé mon portail, je le retrouve grand ouvert, le lendemain à 5h du matin, je la surprends à rentrer sur le terrain je lui demande ce qu'elle fait là et elle me répond qu'elle vient jardiner.Entre temps, le midi, je rentre chez moi et sur qui je tombe?La mère du proprio je mange sur la véranda, et elle se met à passer le râteau à côté de ma collègue et moi puis se met à ramasser divers objets pour me montrer qu'ils traînentrrrrLe soir en rentrant chez moi, je m'aperçois qu'elle est rentrée car j'ai deux chatons d'un mois que je laisse volontairement à l'intérieur et ils n'y sont pas mais à l'extérieur!La dame a quand même eu le culot de me dire que les chats ont pu ouvrir la porte seuls!!rrrrJ'ai contacté l'agence, le proprio écoeuré affirme que sa mère n'est pas capable de cela...rrrrFinalement on me propose d'interdire l'accès à la mère, d'échanger les serrures mais je refuse car je ne souhaite plus rester, je ne me sens pas chez moi...Entre temps, j'ai proposé à l'agence 5 personnes de ma boîte.Je suis partie, j'ai fait mon état des lieux et là, la dame de l'agence me dit qu'elle ne me rembourse que si les personnes de mon travail prennent le logement.A-t-elle le droit de faire cela?La voisine a affirmé que tous les précédents locataires ont eu des pb avec elle

Par **cocotte1003**, le **19/06/2012 à 09:18**

Bonjour, l'agence a fait son travail, elle vous a trouvé un logement et fait le bail et l'état des lieux, c'est normal qu'elle soit rémunérée, vous ne pouvez strictement pas l'obliger à vous rembourser les frais de recherche d'appartement, cordialement

Par **Lorna**, le **19/06/2012 à 10:28**

Merci por votre réponse, je comprends tout à fait. Je trouve la situation un peu degoutante car l'agence sait que cette dame pose probleme et continue malgré tout de louer le logement. Je trouve cela malhonnête mais si c'est ainsi je comprends